

COMMENT REMPLIR SA NOTE DE FRAIS

Ce document a pour but d'expliquer comment remplir la note de frais qui est à remplir systématiquement pour toute demande de remboursement.

Il est valable que la demande soit pour la Ligue d'Alsace de Spéléologie (CSR), le Comité Départemental de Spéléologie (CDS) ou le Spéléo Secours Alsace (SSF).

Les cases en orange doivent obligatoirement être renseignées par le bénéficiaire

Les cases en jaune peuvent être remplies par le bénéficiaire suivant le type de remboursement demandé

Les cases en vert sont à remplir obligatoirement dans tous les cas de don à l'association

La note de frais servant de référence à ce document est celle du CSR.

Celles du CDS et du SSF se remplissent de la même manière.

- 1 Nom et prénom du bénéficiaire
- 2 Adresse du bénéficiaire
- 3 Numéro de téléphone du bénéficiaire
- 4 Indiquer la raison de la demande (Sortie catacombe par exemple)
- 5 Indiquer la date du déplacement
- 6 Ville de départ
- 7 Département ou Pays de la ville de départ
- 8 Ville d'arrivée
- 9 Département ou Pays de la ville d'arrivée
- 10 Nombre de KM total parcouru (trajet aller-retour)
- 11 Montant des péages (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 12 Montant du ticket de train (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 13 Montant du billet d'avion (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 14 Montant des repas et des nuits d'hôtel (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 15 Nombre de KM parcouru pendant un stage (hors trajet aller-retour)
- 16 Montant des frais postaux (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 17 Montant des frais de fournitures de bureau (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 18 Montant des frais de photocopies (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 19 Montant des frais de téléphone (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 20 Identification de la dépense (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 21 Montant de la dépense
- 22 Identification de la dépense (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 23 Montant de la dépense
- 24 Identification de la dépense (Joindre obligatoirement les justificatifs)
- 25 Montant de la dépense
- 26 Nom du bénéficiaire
- 27 Signature du bénéficiaire
- 28 Indiquer le montant du don (abandon de frais par exemple)
- 29 Signature en cas de don



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

LIGUE D'ALSACE DE SPÉLÉOLOGIE

Note de frais

A rembourser à :	1
Adresse :	2
Téléphone :	3

N° Chrono CSR
2017 /

	DEPLACEMENTS				MONTANTS	DESTINATION COMPTABLE
	Objet de la demande (obligatoire)					
	4					
	Date (obligatoire) :		5			
1	Ville départ :	6	Dpt /	7		
	Ville arrivée :	8	Dpt /	9		
2	En voiture (km) :	10	x	0,31 €	- €	
3	Péages				11	
4	En train : (valeur billet 2ème classe)				12	
5	En avion (seulement si trajet équivalent SNCF > 5 heures et si prix avion < prix SNCF * 1.5)				13	
6	Repas et hôtel				14	
	FRAIS ENGAGES LORS DE L'ENCADREMENT D'UN STAGE					
7	Déplacements pendant le stage :	15	x	0,31 €	- €	
	AUTRES FRAIS					
8	Timbres				16	
9	Fournitures de bureau				17	
10	Photocopies				18	
11	Téléphone hors abonnement accès à internet.				19	
12	Autre :	20		21		
13	Autre :	22		23		
14	Autre :	24		25		

Note : Les justificatifs sont indispensables sauf pour les lignes 1 et 7

ATTENTION : Les frais doivent être présentés dans les 30 jours suivant la dépense (15 jours en décembre)

TOTAL	- €
--------------	------------

Signature du bénéficiaire	Nom et signature du trésorier ou du président
26	
27	

Réservé au traitement financier et comptable	
N° chèque	
Date et montant chq (si différent du total)	
Compte analytique	
Ligne d'objectif	
Pièce comptable n°	

Il vous est possible d'abandonner totalement ou partiellement le remboursement de cette note de frais à la LIGUE D'ALSACE DE SPELEOLOGIE, c'est-à-dire de lui faire un don du montant correspondant. Dans ce cas, conformément à l'article 41 de la loi 2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physique et sportives, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à 50 % de la somme en question (dans la limite de 10 % de votre revenu imposable). Un reçu récapitulatif vous sera remis en fin d'année.

Dans ce cas, indiquez le montant donné à la LIGUE :

28

Et signez ci-dessous.

29